



PescAtlantique



L'Agria, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture

Sommaire

Contexte	3
Objectifs	4
Plan de travail.....	4
Fiches actions	5
Charte national	5
Marque	6
Formation	7
Fiches méthodologiques.....	8
Communication	9
Etude sur la rentabilité du pescatourisme	10
Budget	11
Budget global.....	11
Dépenses.....	11
Recettes.....	11
Budget détaillé.....	11
Chronogramme	13

Contexte

Le pescatourisme a fait l'objet d'un travail de l'Agfia, en 2006 et 2007, qui a permis d'aboutir à une synthèse réglementaire. A la suite des entretiens réalisés lors de cette étude et de la publication du rapport « Le pescatourisme : Cadre juridique actuel et perspectives pour le développement d'activités touristiques dans les secteurs pêche et cultures marines » (Mars 2007), un travail a été mené par le Bureau de la réglementation et du contrôle de la sécurité des navires (SM2) sur le cadre réglementaire du transport de passagers. Cela a conduit à la publication de deux notes de la DAM :

- Note du 11 janvier 2007, relative à l'embarquement occasionnel de passagers sur les navires de pêche ;

- Note du 20 juillet 2007, étendant l'application de la note du 11 janvier 2007 aux navires de pêche embarquant des passagers éco-touristes.

En décembre 2009, l'Agfia, le CNPMM et l'Association Marco Polo, qui expérimente le pescatourisme dans le Var depuis l'été 2009, ont sollicité auprès de la DAM la création d'un GT national pour travailler sur la réglementation, la reconnaissance et la fiscalité de cette activité. En 2010, ce GT s'est réuni 4 fois et a permis la réflexion et la concertation autour de ces points. Depuis les organismes professionnels ayant compétence à l'échelle nationale ont été saisis directement par la DAM pour travailler sur les projets de réglementation. L'Agfia est invité aux échanges en tant qu'observateur pour apporter son aide et son expertise.

L'Agfia participe également aux réunions des groupes Axe 4 Pays Marennes Oléron, qui a un projet pescatourisme pour l'été 2011, et Bassin d'Arcachon, qui a expérimenté le pescatourisme durant l'été 2010. Grâce à sa participation à ces réunions, l'Agfia a petit à petit été reconnue comme une structure de référence pouvant apporter son expertise sur la thématique du pescatourisme. Ainsi l'Agfia est régulièrement contactée par des structures et/ou personnes qui ont besoin d'informations (contact avec le CRPMM Bretagne, le CRC PC, le COREPEM, le CDT Morbihan...).

C'est à ce titre que plusieurs courriers ont été adressés à l'Agfia par les structures professionnelles afin de solliciter une intervention cohérente et concertée sur la façade atlantique:

- ▶ CRPMM Aquitaine
- ▶ CRC Arcachon-Aquitaine
- ▶ CRPMM Poitou-Charentes
- ▶ CRC Poitou-Charentes
- ▶ COREPEM

A ce jour, l'Agfia s'investit sur cette thématique dans le cadre du GT4 « diversification des activités » du projet PRESPO. Les faibles moyens alloués à cet axe de travail, nous empêchent de travailler dans le détail sur cette thématique et ne nous permettent pas de répondre aux attentes des professionnels de la pêche et de la conchyliculture. D'autre part, le projet PRESPO prendra fin au 31 décembre 2011 alors que les professionnels souhaitent un développement à long terme de cette activité.

Objectifs

Plusieurs expérimentations de pescatourisme ont vu ou verront le jour sur la façade Aglia. Il ne s'agit donc pas pour l'Aglia d'en développer de nouvelles ou d'appuyer celles existantes, mais plutôt d'apporter un complément et une valeur ajoutée à ces expérimentations.

L'objectif de ce projet serait donc de faciliter l'échange de compétences et de connaissances entre les professionnels qui ont et/ou qui souhaitent développer le pescatourisme. Cela permettrait également de créer un réseau des partenaires impliqués dans des expérimentations de manière à coordonner les actions et à assurer le transfert des compétences et des connaissances. Ainsi, les professionnels hors groupe Axe4 pourraient bénéficier des mêmes informations que ceux appartenant à un groupe Axe4.

Plan de travail

Cela se traduirait par 5 axes de travail : 1/charte, 2/marque, 3/identification des besoins en formation, 4/fiches méthodologiques, 5/communication. Ces 5 actions relèvent du domaine concret et permettrait un appui fort aux structures professionnelles qui souhaitent développer l'activité:

- 1) Elaboration de la charte nationale « pescatourisme » en collaboration avec la DAM, la DPMA, le CNC, le CNPME et les acteurs de terrain ;
- 2) Reconnaissance de l'activité ;
- 3) Identifier les besoins en formation pour répondre aux attentes des touristes ;
- 4) Elaboration de fiches méthodologiques pour orienter les professionnels dans leurs démarches de mise en œuvre de l'activité et appui à ces démarches ;
- 5) Communication en amont des sites touristiques, auprès des professionnels et via une journée de restitution finale, ainsi qu'une revue de presse mensuelle ou trimestrielle sur le sujet.

Pourrait venir s'y ajouter une étude réalisée dans le cadre de l'observatoire 2012 de l'Aglia (sous réserve de la validation par le CA) sur une évaluation économique de la rentabilité du pescatourisme.

Ce projet permettrait à l'Aglia de continuer à s'investir sur le pescatourisme en participant aux réunions du GT national mais aussi en étant au plus proche des acteurs qui développent cette activité dans le cadre des Groupes Axe 4 du Pays Marennes Oléron et Bassin d'Arcachon. Une extension vers le Groupe Axe 4 Bayonne et une coopération avec le Groupe Axe 4 du Var, via Marco Polo est également envisageable. Un rapprochement avec les 2 Groupes Axe 4 de Bretagne (Cornouaille et Auray-Vannes) a été envisagé mais reste sans réponse favorable à ce jour.

Fiches actions

Charte nationale

Fiche action	Charte nationale
Période	du 1er janv au 30juin 2012
Durée	6 mois
Budget	7 275,75 €
Objectif	Rédaction d'une charte nationale validée par les professionnels et reconnue par l'administration.
Contexte	<p>Le principe d'une charte permet aux professionnels de comprendre ce qu'est le pescatourisme et quelle type de prestation il doit assurer pour garantir la qualité du produit touristique.</p> <p>Cela garantit également au territoire concerné (et donc aux offices du tourisme) un produit de qualité répondant aux attentes des clients.</p> <p>Il s'agit donc d'un engagement moral de la part du professionnel.</p> <p>Remarque: Il n'est pas exclu que des professionnels puissent pratiquer le pescatourisme sans avoir signé cette charte. Cependant, ils ne bénéficieront pas de l'animation et l'expertise que pourraient leur apporter leur structure professionnelle.</p>
Actions	<p>1/ regrouper les différentes chartes réalisées par les territoires ayant développé le pescatourisme</p> <p>2/ proposer une synthèse de ces différentes chartes:</p> <ul style="list-style-type: none">- avec une 1ère partie générale sur le pescatourisme qui sera commune d'un territoire à l'autre ainsi qu'à la pêche et la conchyliculture- avec une 2nde partie spécifique à chaque territoire dans laquelle pourront être développées les spécificités locales et les spécificités liées à la pêche et à la conchyliculture <p>3/ réunir les acteurs professionnels (pêche et cultures marines) pour discuter du projet de charte</p> <p>4/ soumettre cette charte à la DAM et à la DPMA pour montrer l'implication des professionnels et leur responsabilisation quant à la pratique du pescatourisme</p> <p>5/ diffuser largement cette charte</p> <p>Remarque: La charte n'engage en rien l'administration, mais seulement le professionnel qui la signe avec la structure professionnelle désignée comme référente.</p>
Résultat attendu	Edition d'une charte nationale du pescatourisme

Marque

Fiche action	Marque
Période	du 1er janv au 30juin 2012
Durée	6 mois
Budget	12 275,75 €
Objectif	Trouver un moyen de reconnaissance pour la pêche et/ou la conchyliculture
Contexte	<p>Le terme "pescatourisme" et un visuel associé ont été déposés par l'association Marco Polo auprès de l'INPI. Pour toute utilisation, la demande doit être faite auprès de l'association qui, biensûr, n'y voit aucune objection.</p> <p>D'autre part, les conchyliculteurs d'Arcachon et de Marennes-Oléron qui travaillent sur le sujet ne trouvent pas le terme très pertinent et représentatif de leur profession. Ils ont donc choisi de communiquer autrement.</p>
Actions	<p>1/ travailler avec Marco Polo et l'INPI pour faciliter l'utilisation du terme "pescatourisme"</p> <p>2/ réunir les professionnels de la façade atlantique pour trouver une dénomination qui conviennent à la pêche et à la conchyliculture ou bien en trouver une spécifique à la conchyliculture, si pescatourisme est gardé par la pêche. Dans le cas où les discussions aboutiraient à 2 dénominations distinctes, il faudrait cependant trouver un visuel commun pour une reconnaissance et une identification faciles par les touristes.</p> <p>3/ travailler avec la DPMA et un juriste pour les questions de reconnaissances, utilisation du ou des termes retenus et création d'une marque</p> <p>Remarque: Il n'est pas question de constituer un référentiel autour de cette appellation qui engagerait des frais supplémentaires pour les professionnels, mais plus de rédiger les grandes lignes de son utilisation, telle que la signature de la charte.</p>
Résultats attendus	<p>Une dénomination commune pêche et conchyliculture ou 2 dénominations.</p> <p>Règle d'utilisation de la ou des dénominations.</p>

Formation

Fiche action	Identification des besoins en formation
Période	du 1er septembre 2012 au 28 février 2013
Durée	6 mois
Budget	4 850,50 €
Objectif	Identifier les attentes des touristes pour proposer des formations aux professionnels pour y répondre.
Contexte	Les professionnels de la pêche et de la conchyliculture ne sont pas des professionnels du tourisme. En ce sens, ils ne possèdent pas les mêmes capacités qu'un guide touristique par exemple pour transmettre leurs connaissances et leur savoir. Une démarche intéressante pourrait donc être de leur proposer des formations répondant directement aux attentes aux touristes.
Actions	<p>1/ après la saison 2012, faire un point sur les enquêtes de satisfaction des touristes</p> <p>2/ analyse des attentes des touristes</p> <p>3/ faire un point avec les professionnels pour connaître leur point de vue sur ces attentes, leurs idées et/ou envies pour y répondre</p> <p>4/ contact avec les professionnels et animateurs de l'agritourisme pour identifier les formations mises en place</p> <p>5/ travail avec les offices de tourisme et les centres de formation pour proposer les formations identifiées aux professionnels</p>
Résultat attendu	Proposer un panel de formations aux professionnels.

Fiches méthodologiques

Fiche action	Fiches méthodologiques
Période	du 1er juillet 2012 au 31 décembre 2013
Durée	18 mois
Budget	24 402,00 €
Objectif	Editer des fiches méthodologiques à l'attention des professionnels pour les aider dans leur démarche de développement du pescatourisme.
Contexte	Les professionnels intéressés par le pescatourisme se tournent tout naturellement vers les structures professionnelles (CLPMEM/CRPMEM ou CRC). Cependant, ces structures ont une vision parfois parcellaire des exigences du Centre de Sécurité des Navires (CSN), de la DDTM ou de la DIRM.
Actions	<p>1/ regrouper les différentes fiches d'aide élaborées par les territoires ayant développé le pescatourisme</p> <p>2/ organiser des réunions avec les professionnels pour lister toutes leurs questions</p> <p>3/ synthétiser ces fiches et ces questions pour rédiger les fiches méthodologiques suivantes (<i>à compléter en fonction des demandes des professionnels</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipements indispensables pour le navire et aménagements possibles --> travail avec les CSN - formations minimales requises pour réaliser du transport de passagers dans le cadre du pescatourisme --> travail avec la DIRM - formations facultatives nécessaires pour accueillir les touristes dans de bonnes conditions et répondre à leurs attentes --> travail avec les offices de tourisme et les centres de formation - règles fiscales régissant la pratique d'une activité complémentaire - démarches à accomplir pour pouvoir embarquer des passagers --> travail avec le CSN, la DDTM et la DIRM <p>4/ validation des fiches par toutes les parties concernées (CLPMEM/CRPMEM, CRC, CSN, DDTM, DIRM, DPMA et DAM)</p> <p>5/ édition et diffusion de ces fiches pratiques</p> <p>6/ appui technique en continu sur tous ces aspects</p>
Résultat attendu	Large diffusion de ces fiches méthodologiques

Communication

Fiche action	Communication
Période	du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013
Durée	24 mois
Budget	44 402,00 €
Objectif	Communication large sur le pescatourisme
Contexte	<p>Une partie des professionnels reste dans l'expectative attendant de voir ce que font leurs voisins dans le cadre du pescatourisme et si cela fonctionne réellement.</p> <p>Quant aux touristes, ils ne connaissent pas encore cette activité et la confondent avec des sorties de découverte du milieu marin ou des sorties de pêche sportive.</p>
Actions	<p>1/ faciliter l'accès à l'information des professionnels en les invitant à des réunions de travail</p> <p>2/ communiquer en amont des sites touristiques pour apporter aux potentiels clients l'information sur le pescatourisme, et notamment sa différenciation avec le transport de passagers à la découverte des activités de pêche et de conchyliculture ou avec la pêche plaisance</p> <p>3/ organisation d'une journée de restitution finale pour présenter les résultats du projet et des différentes expérimentations</p> <p>4/ à destination des Régions, des structures professionnels et de toute personne contact du projet, envoi d'une revue de presse électronique mensuelle ou trimestrielle sur les avancées et réflexions sur le sujet</p>
Résultat attendu	Forte participation des professionnels

Etude sur la rentabilité du pescatourisme

Fiche action	Etude observatoire 2012 sur la rentabilité du pescatourisme
Période	Année 2012
Durée	12 mois
Budget	23 000,00 €
Objectif	Evaluer la rentabilité du pescatourisme
Contexte	<p>Actuellement, des professionnels s'engagent dans la démarche, réalisent des investissements à bord de leur navire pour répondre aux exigences de sécurité mais sans réelle évaluation de la rentabilité réelle de cette activité. Cette question revient souvent dans les réunions de travail avec des professionnels qui ne se sont pas encore lancés, restant dans l'attente des résultats de leurs collègues pionniers. Sans mettre en avant un montant de revenus complémentaires, ces derniers disent que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - à revenu journalier identique, le pescatourisme leur permet de faire des journées moins longues, - à revenu mensuel identique, le pescatourisme leur permet de faire moins de journées de travail <p>Mais qu'en est-il réellement ?</p>
Actions	<p>Outre toute la phase de sélection du prestataire qui incombera à l'observatoire:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ identifier quelques navires qui se sont lancés dans la démarche et récupérer leurs données comptables (avec leur accord) 2/ analyse des données comptables et simulation de différents scénarios liés au pescatourisme (nombre de jours de l'activité, prix...) 3/ synthèse des résultats et rédaction d'un rapport 4/ large diffusion du rapport
Résultat attendu	Rapport d'étude

Budget

Budget global

Dépenses

Poste de dépense	Montant	Commentaires
Ressources humaines	46 200,00 €	10mois de chargé de mission technico-administrative (soit 8,75jrs/mois pendant 24 mois)
Frais généraux	6 006,00 €	14% des RH
Frais de déplacement	6 000,00 €	250€/mois
Communication	20 000,00 €	charte, plaquette générique, fiches méthodologiques...
Appui juridique/protection de l'activité	5 000,00 €	
Etude observatoire 2012	21 000,00 €	Etude sur la rentabilité du pescatourisme
Frais de déplacement pros	5 000,00 €	réunion thématique, échanges d'expérience...
Séminaire final	7 000,00 €	affiche, invitation, organisation...

TOTAL 116 206,00 €

Recettes

Plan de financement sur 24 mois			
FEP	Etat	Régions	Observatoire
23 241,20 €	23 241,20 €	48 723,60 €	21 000,00 €

Budget détaillé

Charte		7 275,75 €
Poste de dépense	Montant	
Ressources humaines	5 775,00 €	
Frais généraux	750,75 €	
Frais de déplacement	750,00 €	

Marque		12 275,75 €
Poste de dépense	Montant	
Ressources humaines	5 775,00 €	
Frais généraux	750,75 €	
Frais de déplacement	750,00 €	
Appui juridique/protection de l'activité	5 000,00 €	

Besoins en formation		4 850,50 €
Poste de dépense	Montant	
Ressources humaines	3 850,00 €	
Frais généraux	500,50 €	
Frais de déplacement	500,00 €	

Fiches méthodologiques**24 402,00 €**

Poste de dépense	Montant
Ressources humaines	15 400,00 €
Frais généraux	2 002,00 €
Frais de déplacement	2 000,00 €
Communication	5 000,00 €

Communication**44 402,00 €**

Poste de dépense	Montant
Ressources humaines	15 400,00 €
Frais généraux	2 002,00 €
Frais de déplacement	2 000,00 €
Communication	13 000,00 €
Frais de déplacement pros	5 000,00 €
Séminaire final	7 000,00 €

Etude observatoire 2012**23 000,00 €**

Poste de dépense	Montant
Communication	2 000,00 €
Etude observatoire 2012	21 000,00 €

Chronogramme

	2012												2013											
	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	aout	sept	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	aout	sept	oct	nov	déc
Charte	■																							
Marque	■																							
Formation									■															
Fiches méthodologiques							■																	
Communication	■																							